



Andrea Steele (née Stempien)

Avocate

T : 403.298.3148 / C : steelea@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de l'Alberta, B.A., 2012, avec distinction

Université de Windsor/Université de Detroit Mercy, JD, 2016, Médaille d'or du gouverneur

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2017

New York, 2019

Andrea a une pratique générale en litige commercial et est membre du groupe de droit de la santé.

Dans sa pratique en litige commercial, Andrea donne des conseils sur les différends entre actionnaires, les différends en matière de partenariat et les différends contractuels complexes, y compris les contrats d'achat et de vente, les accords de l'industrie et les questions comptables. Elle a également de l'expérience dans les litiges de construction et les questions de négligence professionnelle.

La pratique du droit de la santé d'Andrea comprend la représentation et le conseil de clients dans le cadre de plaintes réglementaires et administratives devant le Collège des médecins et chirurgiens et divers tribunaux administratifs hospitaliers. Andrea représente et conseille également des clients dans le cadre de litiges pour faute professionnelle médicale.

Andrea a plaidé devant tous les tribunaux de l'Alberta et d'autres tribunaux administratifs. Elle a de l'expérience dans les procédures alternatives de règlement des différends, y compris l'arbitrage national, la médiation et le règlement des différends judiciaires. Andrea consulte également les clients sur la prévention et l'atténuation des différends.

En tant que membre actif de la communauté juridique et locale, Andrea est vice-présidente de la Section du droit de la santé de l'Association du Barreau canadien (Sud de l'Alberta) et entraîneuse de l'équipe de plaidoirie en droit de la santé Bennett Jones à l'Université de Calgary. Elle fait aussi régulièrement des présentations sur les risques médico-légaux au programme d'études supérieures en médecine de l'Université de Calgary.